

Présentation commentée de l'énoncé de mission du RML

Le Regroupement des missionnaires laïques (RML) est un organisme chrétien, à but non lucratif, qui favorise les initiatives de solidarité internationale dans le combat pour la justice, le mieux-être des populations et une culture de la paix.

Le RML emploie le qualificatif *chrétien* pour désigner la source première – mais non exclusive - de son inspiration qui est l'enseignement de Jésus et de ses disciples, dans les Évangiles et les autres écrits du Nouveau Testament.

Son engagement consiste à *favoriser les initiatives de solidarité internationale*. Le RML n'est pas comme tel un groupe de réflexion et d'analyse des enjeux mondiaux. Il appuie des actions concrètes de solidarité mettant en interrelation des personnes engagées dans des causes relatives :

- à la *justice* : le respect des droits et l'égalité des chances pour tous;
- au *mieux-être* : la possibilité pour tous, individus et collectivités, d'accéder à une vie digne et heureuse, centrée à la fois sur l'être, l'avoir et le vivre ensemble;
- à la *culture de la paix* : ensemble des dispositions personnelles requises et des mesures sociales prises en vue de créer les conditions d'une paix durable, une paix qui ne soit pas qu'une absence de violence ou ce que les anciens appelaient «la tranquillité dans l'ordre» (saint Augustin), mais un processus fondamental du vivre ensemble, caractérisé par le respect de l'autre et un ordre social fondé sur l'équité. La paix est une réalité dynamique.

Le RML souhaite appuyer avec ses faibles moyens toute initiative de solidarité internationale, ici et ailleurs, qui va dans le sens de ces trois grandes orientations.

Le RML suscite des partenariats pour un développement humain, solidaire, participatif et durable, avec un choix préférentiel pour les plus pauvres.

L'organisation ne se définit pas comme un service de distribution de biens dans une perspective purement caritative. Elle entend soutenir des partenariats pour le développement. Par ce mot *partenariats*, on signifie que les interventions s'inscrivent dans une dynamique d'échange entre organisations qui partagent les mêmes buts. Le mot *développement* désigne tout processus de mise en œuvre des potentialités d'un groupe ou d'une société, en vue de créer les conditions d'une qualité de vie conforme à l'idéal humain. Comme ce mot *développement* exprime un concept flou et usé dans la conscience collective, on lui adjoint des qualificatifs.

- *Humain* : c'est-à-dire prise en compte de l'ensemble des droits de la personne, droit à une vie décente par l'accès aux biens matériels nécessaires à une bonne qualité de vie, droit à une vie en santé, droit à l'éducation, droit à une vie spirituelle.
- *Solidaire* : compte tenu de l'interdépendance des peuples, le développement ne peut se faire que dans un esprit de solidarité, c'est-à-dire les uns avec les autres pour produire quelque chose de «solide» (solidaire vient du latin *in*

solido : dans le solide, pour le bien du tout) et la solidarité, aujourd'hui, dépasse les frontières géographiques.

- *Participatif* : le développement est participatif lorsque les personnes et les groupes se sentent participants aux décisions qui les affectent. Le principe du développement participatif ouvre toute la question de la démocratie, une condition essentielle à un développement équilibré et équitable pour tous.
- *Durable* : les effets d'un projet de développement doivent avoir une portée qui va au-delà de la durée même du projet : un développement «auto-entretenu». Il s'agit aussi d'une notion qui englobe la dimension écologique : les changements apportés par le développement ne doit pas compromettre le bien-être des générations à venir.

Le choix préférentiel pour les plus pauvres. Dans un esprit évangélique, le RML choisit de porter son attention aux plus défavorisés d'une société. Sa préoccupation, cependant, n'est pas simplement de soutenir des initiatives de «soulagement» des méfaits, mais des mesures qui touchent aux racines économiques et socio-politiques de l'état de pauvreté.

Le RML rassemble et soutient des personnes engagées bénévolement dans une démarche de coopération internationale et qui souscrivent aux valeurs portées par l'organisation.

L'une des fonctions essentielles du RML est de *rassembler et de soutenir des personnes*. L'idée de rassembler des personnes engagées répond à un besoin de trouver un lieu d'enrichissement réciproque. Le RML doit donc multiplier les occasions de rencontres et de partage. C'est une composante de sa mission. Le Regroupement est aussi une possibilité de recueillir des points de vue et des suggestions sur les idées à promouvoir ou les actions à initier au sein de l'organisme.

Le soutien offert aux membres du RML dépend des ressources de l'organisation et des politiques établis à ce sujet. Il varie selon les catégories de membres.

L'engagement bénévole dans une démarche de coopération internationale traduit l'idée de gratuité et le but professionnel poursuivi. Le bénévole ou le volontaire de la coopération est «une personne qui, par contrat et pour une période déterminée, fait don de son travail, en vue de contribuer à la valorisation des personnes, au développement des capacités des communautés et à l'avènement d'une plus grande solidarité internationale.» (R. Demers, 2001)

Les valeurs du RML et de ses membres s'articulent autour de trois dimensions de la vie humaine.

La survie et le bien-être de toutes sociétés reposent sur trois nécessités :

- la nécessité de s'adapter à son environnement et d'utiliser judicieusement les ressources essentielles à la vie;
- la nécessité du vivre ensemble dans l'harmonie;
- la nécessité de trouver un sens individuel et collectif à sa destinée humaine.

Les valeurs promues par le RML sont construites autour de ces trois axes.

Premier axe

La juste mesure dans l'exploitation et l'usage des biens de ce monde

Une valeur qui se traduit par :

- ***un usage modéré des biens de consommation;***
- ***une éthique de vie simple;***
- ***une volonté de partage.***

«La transformation radicale de nos modes de vie, notamment une réinvention de la pauvreté choisie, est désormais devenue la condition *sine qua non* de toute lutte sérieuse contre les nouvelles formes de production de la misère.» (Majid Rahnema, 2003)

La *juste mesure* est l'équilibre entre le trop et le trop peu. Notre société moderne nous a habitués à rechercher la consommation sans limite de biens matériels, pour répondre à des besoins artificiellement créés. Pourtant, l'idéal du bonheur humain, selon les plus anciennes traditions de l'humanité réside dans l'art d'exploiter les ressources de la nature et d'user des biens matériels dans le but de répondre aux besoins de la vie quotidienne et d'assurer la cohésion des sociétés.

La surconsommation répond aux nécessités d'un certain ordre économique imposé, non à des impératifs de vie bonne et heureuse. L'économie productiviste et marchande, mue par la culture du profit, fait de nous des machines à consommer. Non assujettie aux principes d'un usage raisonnable et *modéré* des ressources et des biens mis à notre disposition, la consommation à outrance risque d'engendrer trois effets néfastes.

- Premièrement, les personnes et les sociétés qui se livrent à une surconsommation de biens matériels facilement accessibles risquent, à terme, de ne plus apprécier à leur juste valeur les biens qui sont à leur disposition. Tout devient banal et on ne sait plus *goûter* les bonnes choses. Notre rapport aux choses, centré exclusivement sur la soif d'abondance, n'est plus une source d'humanisation, mais un appauvrissement de l'humanité qui est en nous. L'être humain n'est plus qu'un «consommateur», celui qui fait marcher la machine économique.

«N'accumulez pas de fortune durant votre séjour sur la terre, là où les mites et la rouille sont à l'œuvre et où les voleurs saccagent et pillent. Accumulez plutôt une fortune dans le ciel, là où les mites et la rouille ne peuvent rien faire, où les voleurs ne peuvent ni saccager ni piller.» (Évangile de saint Mathieu, 6,19)

- En second lieu, l'économie productiviste et marchande, fondée sur la surconsommation, est créatrice d'indigence et de misère. La machine à produire des biens est aussi la machine à produire la rareté, les inéquités et la misère, car devant une telle quantité de biens à consommer, aucune société ne peut créer les conditions d'un accès égal pour tous à ces biens et produits.

«L'économie productiviste moderne a beau se prévaloir d'avoir apporté au monde une abondance de biens et de services sans précédent, elle a aussi en

moins de deux siècles acculé à la misère quatre des six milliards d'habitants de la planète.» (M. Rahnema, 2003)

- En troisième lieu, la surconsommation, provoquée par les conditionnements d'une économie productiviste et marchande élargie à l'échelle de la planète, compromet, comme l'on sait, la santé de la planète elle-même. Le bon usage des biens et des produits est un principe de responsabilité vis-à-vis la nature qui nous héberge.

«La terre fournit assez pour satisfaire les besoins de chacun, mais pas assez pour satisfaire les convoitises de chacun.» (Gandhi)

Aussi, il devient impérieux de revoir nos conceptions actuelles de la pauvreté et de la richesse. La pauvreté est vue aujourd'hui comme la situation de ceux qui ne peuvent accéder à la société moderne de consommation. La notion contemporaine de la pauvreté, définie comme un manque, c'est-à-dire la *privation* des biens disponibles offerts par l'économie marchande, devrait faire l'objet d'un retour à des conceptions plus anciennes, qui sont l'expression de la sagesse des peuples. Dans un grand nombre de sociétés, la pauvreté est l'expression d'une façon d'être au monde et d'user avec circonspection des biens de la nature mis à notre disposition. C'est l'art d'utiliser avec mesure les ressources abondantes que nous offre la nature, évitant ainsi de créer la rareté par une exploitation abusive de ces ressources.

Dans nos pratiques de développement, aujourd'hui, il faudrait peut-être engager des luttes contre certaines manières de gérer la richesse et faire la promotion de la *pauvreté pour tous*, c'est-à-dire l'accès modéré et équitable aux biens et aux produits nécessaires à la qualité de vie et à la paix sociale.

Au plan personnel, il est impérieux que des gens témoignent de l'esprit de pauvreté par leurs choix fondamentaux et leur style de vie simple. La pauvreté choisie est une prise de position devant cette culture de la surconsommation qui déshumanise, qui élargit les écarts entre les possédants et les indigents et qui épuise les ressources limitées de la nature.

L'esprit de pauvreté est l'attitude de celui ou de celle qui opte pour une vie simple mais riche en contenu humain, affectif et spirituel. La personne pauvre en esprit ne se laisse pas envahir par une foule de biens plus ou moins superflus et se garde un espace de vie pour les autres et pour le Tout Autre. La pauvreté, ici, n'est pas perçue comme un manque ou une carence; elle se définit plutôt comme la conscience de sa finitude, l'ouverture à l'altérité et la quête de l'absolu. Le pauvre, en ce sens, est un être libre.

«L'eau dans un bateau est la ruine du bateau, mais l'eau sous le bateau est un appui... La jarre fermée, bien que dans les eaux agitées, flotte sur l'eau à cause de son cœur rempli d'air. (De même) quand l'air de la pauvreté est à l'intérieur de quelqu'un, il se repose en paix sur les eaux du monde.» (Poète Rumi, cité par M. Rahnema, in *Quand la misère chasse la pauvreté, Actes Sud, 2003*)

L'usage modéré des biens de consommation n'exige pas une vie de sacrifices et de renoncements aux plaisirs qu'offre la vie. Au contraire, la personne circonspecte dans ses choix de consommation sait faire les bons choix et sait apprécier les

bonnes choses. Mais elle évite le superflu qui n'apporte rien au bien du corps et de l'esprit.

«On profite infiniment de la dévotion en s'autolimitant... La racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent, et pour leur avidité certains se sont égarés de la confiance et se sont eux-mêmes percés de nombreuses souffrances.» (saint Paul, 1 Thimothee, 6,6)

Par une *éthique de vie simple*, la personne animée de l'esprit de pauvreté témoigne de la possibilité de mener une vie heureuse, sans s'encombrer d'une foule de biens et de produits offerts par la société de consommation. Elle témoigne de la possibilité de s'affranchir des conditionnements créés par l'économie marchande.

La *volonté de partage* est une dimension essentielle de la vertu de pauvreté. Toutes les grandes traditions spirituelles ont associé l'esprit de partage à l'usage modéré des biens, lesquels appartiennent fondamentalement à l'humanité commune avant d'être l'objet de propriété individuelle.

«Le lieu de ta fortune sera aussi le lieu de ton cœur.» (Évangile de saint Mathieu, 6,21)

Deuxième axe

Le souci pour les autres

Une valeur qui se traduit par :

- **l'altruisme;**
- **la générosité;**
- **le dévouement;**
- **le respect des personnes et de leurs opinions;**
- **le combat contre toutes les formes d'atteintes à la dignité humaine.**

Le *souci pour les autres* et plus largement pour tous les êtres de la nature signifie «l'entretien d'une relation aimante avec la réalité et avec chaque être de la création» (Léonardo Boff, 2001). Se soucier des autres est le fait d'un élan intérieur amoureux, non une obligation que l'on se donne pour se valoriser à ses yeux ou pour faire bonne impression.

«Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône soit secrète; et ton Père qui voit dans le secret te le rendra.» (Évangile de saint Mathieu, 6,3)

Par son *altruisme, sa générosité, son dévouement*, le volontaire démontre qu'il est épris d'un sentiment de bonté à l'égard de son prochain. Sa bonté est universelle. Elle n'exclut personne, car toute personne est notre prochain. Mais c'est une bonté qui a des mains : elle s'exprime concrètement dans le don de soi et de son travail.

La plus haute forme du don est l'accueil de l'autre. En contexte de coopération, comme partout ailleurs, le don, qui est ouverture à l'altérité, suppose une grande qualité d'écoute, la distance respectueuse, le discernement dans ce qu'il convient d'apporter au bénéfice de l'autre.

«La règle d'or devrait être revue ainsi : ne faites pas aux autres ce que vous voulez qu'ils vous fassent; leurs goûts peuvent être différents.» (G.B. Shaw)

Le souci des autres implique donc le *respect des personnes et de leurs opinions*, notamment quand il s'agit de relations entre personnes de cultures différentes, comme c'est le cas dans les relations internationales de coopération ou de solidarité.

Le *combat pour la dignité humaine* trouve son fondement dans la conception chrétienne de la valeur infinie de la personne. L'être humain a une filiation divine et une destinée éternelle. Il est conscience. Lorsque cette dignité est compromise par les injustices de toutes sortes, le souci de l'autre peut se traduire par des stratégies de lutte, des dénonciations et même des colères. Mais l'amour du prochain est le moteur de tous nos engagements.

«Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.» (Évangile de saint Jean, 15, 17)

Troisième axe

L'intégration du spirituel dans son engagement humain

Une valeur qui se traduit par :

- ***l'enracinement spirituel de ses motivations;***
- ***la quête de sens;***
- ***l'ouverture à la transcendance;***
- ***le respect et la prise en compte des valeurs spirituelles et religieuses dans les pratiques de coopération.***

Dans le monde occidental moderne, le spirituel et le religieux ont été relayés à la sphère privée et relèvent d'un choix individuel. Il n'est pas toujours bienvenu de mêler les croyances et la religion aux affaires publiques. Pourtant, les questions religieuses occupent de plus en plus le devant de la scène dans les débats nationaux. Et un peu partout dans le monde, le sentiment religieux s'exprime collectivement à travers une prolifération de sectes et de religions.

Le RML reconnaît que la vie spirituelle est une dimension intégrative de l'équilibre humain et considère que l'on doit prendre ce phénomène en compte dans les actions de coopération et de solidarité entreprises.

L'intégration du spirituel se vit donc au plan personnel et dans le cadre de son engagement professionnel.

Pour le volontaire du RML, le spirituel est un jardin intérieur «cultivé» par une constante quête de sens. Et les fruits de son jardin intérieur sont la conscience de l'autre, l'esprit de compassion, l'ouverture à la transcendance.

Il n'est pas obligé que le volontaire du RML exprime son engagement sur la base d'une foi chrétienne déclarée, mais ses sources d'inspiration sont d'ordre spirituel et il est tenu de respecter la foi des gens avec qui il travaille.

La vie spirituelle prônée ici est caractérisée par une grande ouverture à la diversité des voies qui mènent à la plénitude humaine. Approfondir la dimension spirituelle de

la vie devrait disposer les personnes à accueillir les nombreuses croyances comme autant de tentatives humaines dans la recherche de l'infini, non comme des errances ou des refuges pour personnes faibles.

Le respect et la prise en compte des valeurs spirituelles et religieuses dans les pratiques de coopération signifie concrètement que le RML, autant que les volontaires, considèrent que ces dimensions ont une incidence sur la réussite des projets de coopération ou de solidarité. Le spirituel est aussi une composante du développement humain intégral, ce que certains auteurs appellent le «paradigme de la plénitude».

Les partenariats et les projets dans lesquels sont engagés et le RML et ses membres peuvent s'inscrire dans le cadre d'institutions religieuses et avoir une finalité religieuse, le critère étant qu'ils mettent de l'avant un ordre humain fondé sur la dignité de la personne, la justice, la paix et le mieux-être pour tous et pour toutes.

L'intégration du spirituel dans nos projets de solidarité permet de trouver, au-delà des divisions idéologiques, économiques et politiques, ce qui, fondamentalement, unit les sociétés en une «humanité commune».

«J'ai tant appris de mon Dieu que je ne puis plus dire que je suis chrétien, hindou, musulman, bouddhiste, juif. (Hafiz, poète perse soufi du 14^{ème} siècle)

Cette citation est relevée par Rama Mani de nationalité indienne et spécialiste en gestion des conflits à Genève. Celle-ci ajoute ce commentaire : «Libérons notre esprit et ouvrons notre cœur à la seule réalité aussi éternelle que réelle : nous partageons tous une même humanité, une conscience collective.» (in *Foi et développement*, no 323, avril 2004)

Rosario Demers